



Sorbonne ONU
Sorbonne pour l'Organisation des Nations Unies
Antenne Human Rights

Conférence-débat : Droits de l'homme et le Changement climatique (Protection des personnes déplacées climatiques et leurs statuts), l'éducation et la santé.

Date et lieu: le 11 Novembre - La Zone Bleue l'ONU Pavillon (FRANCE) de 10h30 A 11h15

Intervenants:

Marine FRANK - *Expert le changement climatique et Initiative Nansen à l'UNHCR GENEVE*

Fredrick Ouma – *African Youth Initiative on Climate Change – AYICC*

Mortaza BEHBOUDI - *Représentant de l'Antenne Human Rights de Sorbonne ONU*

Le climat de notre planète change, et ce à une vitesse qui dépasse la plupart des prévisions scientifiques. Certaines familles et communautés souffrent déjà de l'impact négatif du changement climatique et elles sont forcées de quitter leurs foyers pour recommencer une nouvelle vie ailleurs.

Le changement climatique et les conflits sont les deux principales causes de déplacements de populations.

Les changements climatiques et le déplacement

Ces dernières années, des millions de personnes ont été déracinées par des catastrophes naturelles, dont la plupart sont considérées comme résultant directement des changements climatiques. Des phénomènes climatiques brutaux - comme le cyclone Nargis en 2008, des inondations dans les camps de réfugiés de Dadaab au Kenya en 2006 et la sécheresse qui a frappé l'Ethiopie dans les années 80 - peuvent traumatiser des populations entières et les laisser sans abri ni eau potable ni denrées de première nécessité.

La communauté internationale a confié au HCR une responsabilité dans les domaines de la protection et de l'assistance aux personnes qui sont déplacées de force et qui ne peuvent pas rentrer chez elles dans la sécurité. Bien que la majorité des personnes déplacées par les changements climatiques resteront au sein même de leur pays, où les Etats ont clairement des responsabilités clairement définies, un soutien additionnel pourrait s'avérer nécessaire.

Parmi les personnes ayant traversé des frontières durant leur déplacement résultant des changements climatiques, certaines seront des réfugiés alors que d'autres ne satisfont pas aux critères. Nombre d'entre elles pourraient néanmoins avoir besoin de protection et d'assistance.

Contact : hr@sorbonneonu.fr